

Bonjour,

Dans le cadre de la politique de prévention au sein d'Inria, la Direction du Centre Inria de l'Université de Lille a besoin des prestations suivantes :

- **Faire réaliser, par un prestataire, un diagnostic sur les risques psychosociaux (RPS) et rédiger un plan local de prévention**

Les prestations se réaliseront durant 4 à 6 mois, suivi d'une étape facultative pour le suivi du plan local de prévention, allant de 6 mois à 12 mois.

Si cette consultation vous intéresse vous trouverez ci-dessous la description du projet d'achat, les critères de sélection et la date limite de remise des offres.

Besoins :

La Direction du Centre Inria de l'Université de Lille souhaite effectuer un diagnostic sur les risques psychosociaux, incluant les personnels rémunérés par Inria ainsi que les personnels accueillis dans notre centre de façon permanente, non-rémunérés par Inria.

D'un point de vue méthodologique, la méthode mixte (combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives) devra être utilisée pour ce diagnostic. Les analyses devront être déployées a minima en français et dans l'idéal également en anglais.

Nous souhaitons privilégier la présence sur site tout au long de la démarche, nous attendons donc une proposition raisonnable de rencontre en distanciel (maximum 30%).

Voici les prérequis :

- Justifier d'une expérience avérée dans la réalisation de diagnostic RPS (nombres d'années, projets réalisés),
- Fournir des références clients dans des organisations de secteur et de taille similaires,
- L'équipe pressentie doit être composée d'expert.es en psychologie du travail, sociologie des organisations et/ou ergonomie.

Dates ou durée des prestations :

Les prestations se réaliseront durant 4 à 6 mois (tranche ferme), suivi d'une étape facultative pour le suivi du plan local de prévention, allant de 6 mois à 12 mois (tranche optionnelle 1).

La tranche ferme démarre à la notification du marché à la date indiquée dans le courrier de notification. A défaut de date indiquée dans le courrier de notification, la date d'effet de la tranche ferme sera la date de notification.

Pour rappel, la tranche ferme porte sur un diagnostic RPS et la rédaction d'un plan local de prévention. Cette prestation durera 4 à 6 mois.

La tranche optionnelle 1 quant à elle sera retenue ou non par Inria dans le courrier de notification du marché ou dans un ordre de service notifié au prestataire. Dans le silence d'Inria au sujet de la tranche optionnelle cela signifiera qu'elle ne sera pas retenue par Inria. A compter de la notification du marché, Inria aura un délai de 7 mois pour retenir (affermir) cette tranche optionnelle. A défaut d'affermissement de la tranche optionnelle, le prestataire ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Cette tranche optionnelle porte sur le suivi du plan local de prévention. Cette prestation durera 6 à 12 mois.

En fonction de l'offre du prestataire et du choix d'Inria s'agissant de la tranche optionnelle, le marché sera alors d'une durée minimale de 4 mois et d'une durée maximale de 18 mois.

Livrables attendus :

- A l'issue de la phase d'analyse quantitative : rapport écrit des résultats d'analyse + présentation des résultats à un comité de pilotage interne qui sera mis en place pour le suivi de cette action.

- A l'issue de la phase d'analyse qualitative : rapport final incluant les analyses quantitatives et qualitatives + présentation des résultats (1) au comité de pilotage, (2) au sein de notre formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail ainsi (3) qu'en plénière, à destination de l'ensemble des agents.

Prix et facturation des prestations :

Les prix sont fermes et définitifs durant toute la durée des prestations.

En vertu de l'article R2191-4 du Code de la commande publique, sauf en cas de renoncement du prestataire, le prestataire a le droit à **une avance de 30%** du montant total initial toutes taxes comprises connu à la notification du marché.

En cas d'affermissement de la tranche optionnelle 1 au stade de la notification du marché, le montant de l'avance sera calculé sur le montant total de la tranche ferme et de la tranche optionnelle 1.

A défaut d'affermissement de la tranche optionnelle 1 au stade de la notification du marché, le montant de l'avance sera alors calculé sur le montant total de la tranche ferme uniquement.

En cas d'affermissement de la tranche optionnelle 1 en cours d'exécution, cela ne donnera pas lieu à une avance concernant cette tranche optionnelle.

La facturation de chacune des tranches s'effectuera à terme **échu**.

En effet, une fois les prestations réalisées de la tranche ferme, le prestataire déposera sa facture pour cette prestation.

Et, en cas d'affermissement de la tranche optionnelle 1, une fois les prestations réalisées de la tranche optionnelle 1, le prestataire déposera sa facture pour cette prestation.

Il s'agira du marché public n° **2025-0905** intitulé « **Diagnostic sur les risques psychosociaux (RPS) du Centre Inria de l'Université de Lille** ».

Pour plus de détails, vous trouverez ci-annexé le cahier des clauses particulières de la prestation.

Dans le dossier de consultation des entreprises (DCE), il y a :

- La présente lettre de consultation ;
- Le cahier des clauses particulières (CCP) ;
- L'annexe 1 intitulée « Protection des données personnelles » ;
- L'annexe 2 intitulée « Questionnaire conformité RGPD ».

Eventuelle modification du DCE

Inria se réserve le droit d'apporter des modifications au dossier de consultation, pendant la durée de la consultation, et en informe les candidats par le biais du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le candidat répondra sur la base du DCE modifié et ce sans pouvoir élever de réclamation.

Attention, un candidat non identifié lors du téléchargement du dossier ne recevra pas de message automatique de la plateforme lui signalant une éventuelle modification ou précision du DCE.

En cas de modification importante, Inria se réserve la possibilité de prolonger le délai de remise des offres, auquel cas l'ensemble des candidats en sera informé via la plateforme PLACE.

NB : Le candidat n'a pas à apporter de compléments ou de modifications au dossier de consultation.

En cas de question(s) écrite(s), vous pouvez la poser directement sur la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>. Inria publiera la réponse écrite sur PLACE.

Afin de recevoir le mail automatique de la plateforme PLACE contenant la réponse ou précision d'INRIA, nous conseillons aux entreprises de s'enregistrer lors du retrait du dossier de consultation ; une entreprise ayant téléchargé le dossier de façon anonyme ne recevra pas ce mail automatique et devra vérifier régulièrement le contenu du dossier de la consultation sur PLACE.

Inria se réserve le droit de ne pas répondre aux questions reçues deux jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Voici les critères de sélection des offres pour la présente consultation :

Critère 1 : Prix : 30 %.

Critère 2 : Technique : 70 %. Éléments du critère Technique qui seront analysés :

- Qualité et détail de l'offre (méthodologie, planning)
- Qualité des références du prestataire
- Moyens de communication, logiciels utilisés
- Moyens humains
- Délai d'exécution et de livraison
- Acculturation au secteur public ainsi qu'aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), intégration au fonctionnement du centre
- Protection des données personnelles
- Prise en compte du développement durable (démarches de l'entreprise en matière de protection de l'environnement dans le cadre du besoin, démarches de l'entreprise en matière de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)).

Date limite de remise des offres - Deadline :

Les devis doivent être remis au plus tard 02 juin 2025 à 11h00 (02/06/2025 à 11h) sur la plateforme PLACE (profil acheteur d'Inria) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Inria se réserve la possibilité d'engager librement des négociations avec les deux soumissionnaires les mieux positionnés au terme du classement issu de l'application des critères de sélection. Les formes et conditions de la négociation seront les mêmes pour l'ensemble des candidats admis à négocier. A l'issue de la négociation, les candidats formalisent par écrit les précisions apportées et la négociation proposée.

NB : Le marché peut aussi être attribué sur la base des offres initiales (sans négociation). Il est alors conseillé à chaque opérateur économique de présenter sa meilleure offre possible à la remise des offres.

Votre réponse (offre) contiendra :

- le devis répondant au cahier des clauses particulières et aux critères de sélection ;
- l'annexe 1 intitulé « Protection des données personnelles » contenant la sous-annexe 1 remplie, datée et signée ;
- l'annexe 2 intitulée « Questionnaire conformité RGPD » remplie, datée et signée.

Le devis est établi au nom d'Inria et comprend :

- une date d'émission, une référence ;
- un délai de validité d'au moins 2 mois ;
- le détail de l'offre ;
- vos prix fermes et fixes en Euros Hors Taxes et Euros Toutes Taxes Comprises (aucun surcoût).

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter via la plateforme PLACE.

Nous vous remercions pour votre attention.

Cordialement